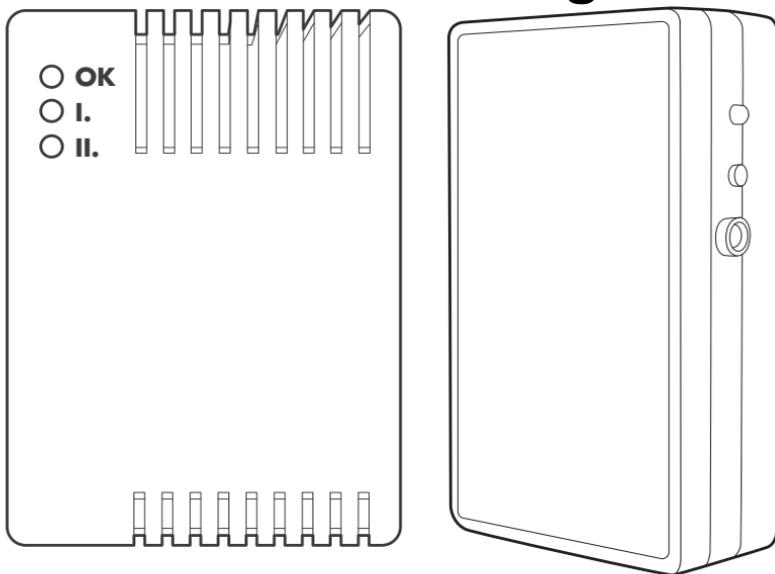


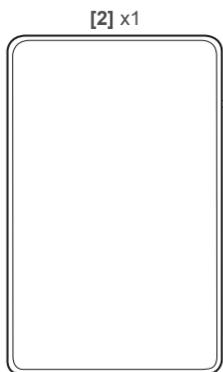
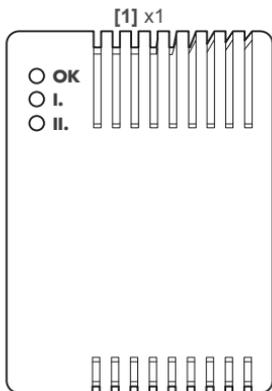


blyss

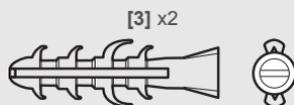
Détecteur de gaz

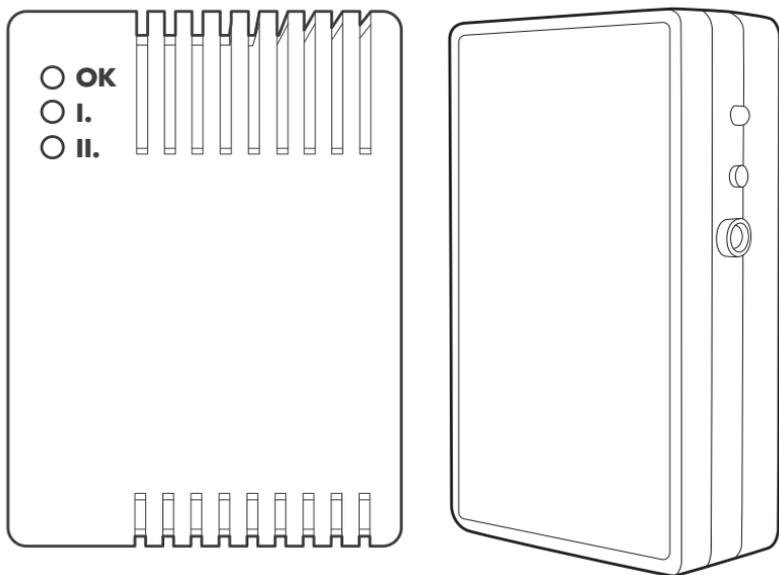


Votre produit



1 : 1





Réf : 599055

Ces instructions sont pour votre sécurité. Lisez-les attentivement avant utilisation et conservez-les pour une consultation ultérieure.

C'est parti...

	Pour bien commencer...	07
	Avant de commencer	08
	Utilisation rapide	10
	Sécurité	14
	Et dans le détail...	15
	Fonctionnalités du produit	16
	Entretien et maintenance	18
	Détection des pannes	20
	Recyclage	21
	Informations techniques et légales	22
	Garantie	33
	Pour aller plus loin...	35
	Le Concept Blyss «LIVEEZ»	36

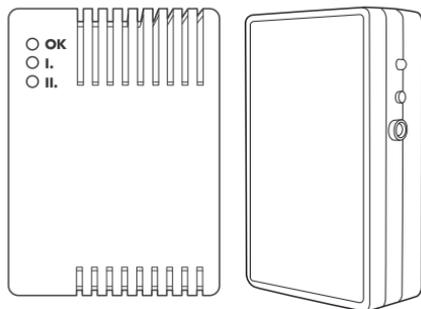


blyss



Pour bien commencer...

Avant de commencer	08
Utilisation rapide	10
Sécurité	14



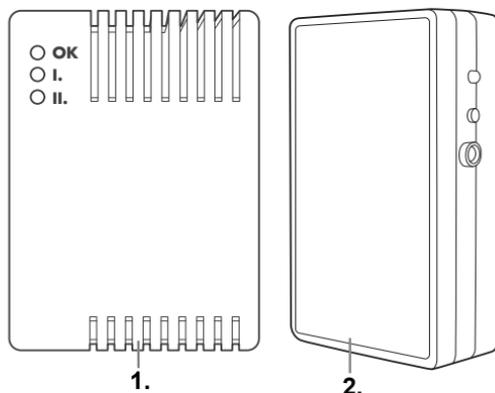
A vérifier

- Vous êtes un bricoleur averti.
- Vous disposez de tous les outils nécessaires pour percer, fixer et câbler.
- L'installation de l'alimentation électrique du détecteur de gaz doit être conforme aux normes en vigueur (NF C 15-100) et doit de préférence être faite par un personnel qualifié.

Si vous ne disposez pas de ces pré-requis, confiez la pose à un professionnel.

Votre produit

1. Le détecteur de gaz
2. Le transmetteur radio



Pour **installer votre produit**, rendez-vous sur la **séquence de montage** située à la fin du guide.

Vous aurez besoin de

Pour installer votre détecteur de gaz

(éléments non fournis)

1 crayon



1 mètre



1 niveau à bulles



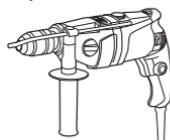
1 tournevis cruciforme



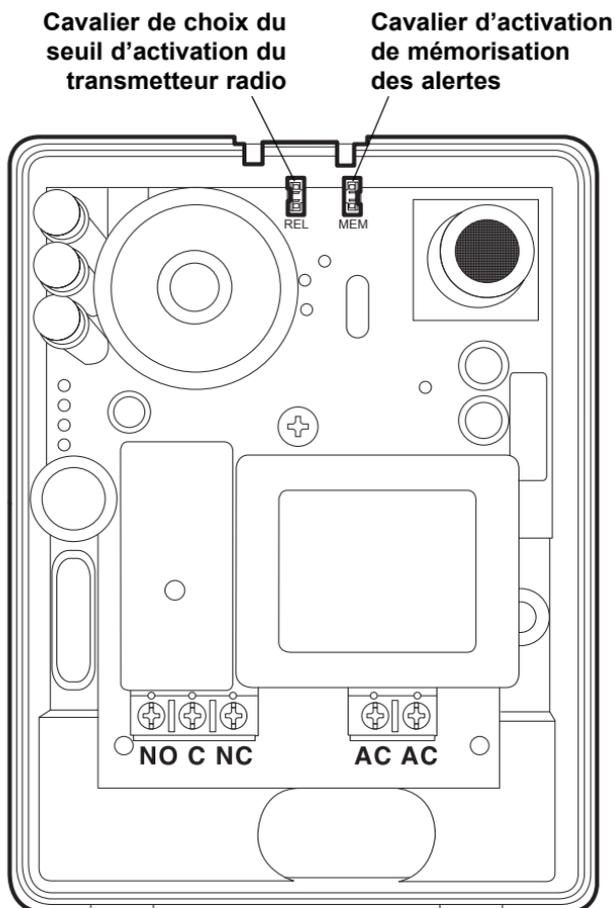
1 tournevis plat



1 perceuse

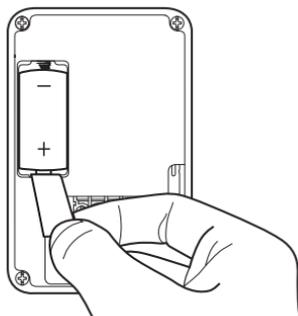


Réglages et mise en fonctionnement



Mise en fonctionnement

- > Mettez le détecteur de gaz sous tension (disjoncteur de protection en position «ON»).
- > Le voyant vert du détecteur clignote.
- > Pour fonctionner, ce produit doit être associé à votre Blyssbox.
- > Connectez-vous sur le site internet : www.castorama.fr pour plus de détails
- > Afin d'associer le détecteur de gaz à la Blyssbox, suivez les étapes affichées à l'écran (vous devez retirer la languette qui protège la pile du transmetteur radio).

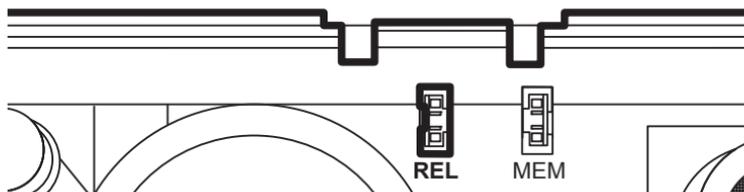


Préchauffage

- > Après connexion du détecteur de gaz au réseau électrique, le voyant vert d'alimentation clignote, indiquant le préchauffage de l'appareil.
- > L'opération dure une minute environ.
- > Après une minute, l'alarme retentit brièvement et le voyant vert se fige.
- > Le détecteur est fonctionnel et actif.

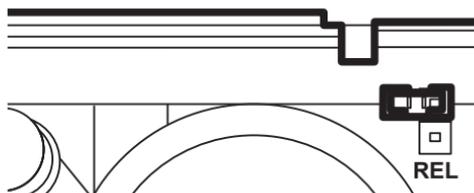
Choix du seuil d'activation du transmetteur radio

Le cavalier **REL** permet de choisir si le transmetteur radio sera activé lors d'une détection de niveau 2 ou de niveau 1.



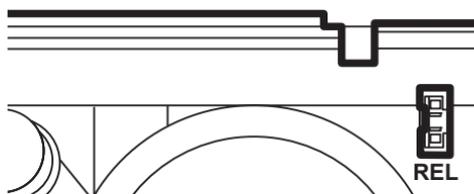
> Le seuil de détection de niveau 1 est plus faible (sensible) que celui de niveau 2.

> En sélectionnant le seuil de niveau 1, votre Blyssbox sera avisée lors de toute détection de gaz.



**Seuil 1
sélectionné**

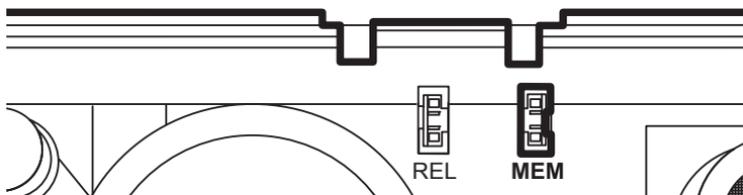
> En sélectionnant le seuil de niveau 2, on diminue le risque de déclenchement intempestif de votre Blyssbox (suite au changement d'une bouteille de gaz par exemple).



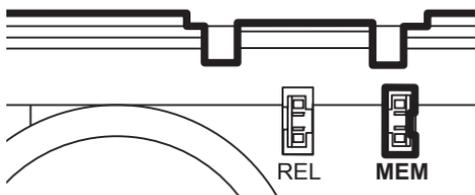
**Seuil 2
sélectionné**

Mémorisation des alertes

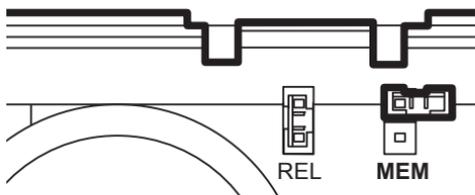
Le cavalier **MEM** permet de choisir si, après une détection de gaz puis un retour à la normale, le détecteur doit continuer à sonner ou s'il doit revenir en veille.



> Ce cavalier contrôle de la même manière le comportement du contact de sortie filaire du détecteur et donc du transmetteur radio.



Le détecteur sonnera en continu après une détection même si la concentration de gaz alentours revient à la normale



Le détecteur revient automatiquement en veille après retour à la normale

Vérifiez que vous avez intégré toutes les consignes ci-dessous.

- Ne laissez pas les enfants manipuler le produit.
- L'installation de gaz et le dispositif d'arrêt doivent être conformes aux réglementations en vigueur.
- Coupez toujours l'alimentation électrique du détecteur lorsque vous procédez à l'installation ou à l'entretien (fusible retiré ou disjoncteur coupé).



- L'alimentation électrique du détecteur doit être conforme aux normes en vigueur.
- L'installation du produit doit être faite par une personne compétente et en conformité avec ce qui suit.
- Cet appareil ne doit pas être installé ou utilisé :
 - > Dans des conditions extrêmes de température ou d'humidité.
 - > A proximité de solvants, diluants, fumées ou vapeurs de cuisine qui endommageraient à terme le capteur.
- Ne peignez pas le détecteur.
- Les borniers de connexion sont uniquement destinés au câblage du transmetteur sur le détecteur de gaz. Ne tentez pas de les relier à un autre appareil sous risque de dysfonctionnement ou détérioration.

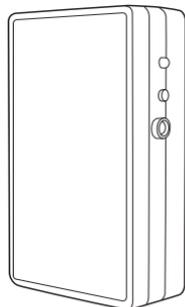
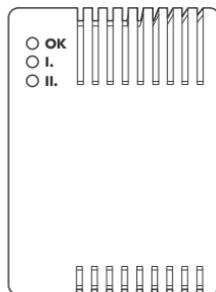


IMPORTANT : Pour votre sécurité, lisez les avertissements p. 31



Et dans le détail...

Fonctionnalités du produit	16
Entretien et maintenance	18
Détection des pannes	20
Recyclage	21
Informations techniques et légales	22
Garantie	33



Etat de veille

- > Lorsque le détecteur est en veille, seul le voyant vert est allumé.
- > Dans ce mode le détecteur mesure en permanence la concentration de gaz dans l'air.
- > Tant que la concentration est sous le seuil d'alerte, le détecteur reste en mode veille.
- > Dans le cas contraire il entre en état d'alarme.

Etat d'alarme

- > En cas de présence de gaz (concentration de gaz supérieure à la concentration de détection du détecteur), la sirène d'alarme se déclenche.
- > Si la concentration de gaz est faible, seul le témoin d'alerte niveau 1 s'allume. Si la concentration de gaz est plus élevée les deux témoins s'allument, et les bips de la sirène sont plus longs.
- > Suivant le réglage du cavalier **MEM**, lorsque la concentration de gaz repasse en dessous du seuil de détection, le détecteur revient en état de veille, ou reste en état d'alarme.
- > La transmission radio de l'alerte est lancée dès le niveau 1 ou au niveau 2 suivant le réglage du cavalier **REL**.

Autotest

Le détecteur est doté d'un système d'autodiagnostic qui vérifie le bon fonctionnement du circuit électronique. En cas de défaut le témoin de niveau 2 clignote et la sirène émet simultanément des bips.

Si le témoin 2 du détecteur clignote :

> Vérifiez si la température ambiante n'est pas en dessous de -10°C ou n'excède pas 40°C .

> Vérifiez si des agents chimiques tels que vapeurs acides ou alcools n'occulent pas le système de détection.

> Si cela ne peut être déterminé, débrancher le détecteur et le tester dans une autre pièce.

Les 3 règles d'or de la maintenance

- 1 Avant tout entretien, coupez l'alimentation électrique du détecteur.
- 2 N'utilisez pas de substances abrasives ou corrosives pour nettoyer le détecteur.
- 3 Utilisez un simple chiffon doux et légèrement humidifié.

Tous les mois

Il est recommandé de tester le bon fonctionnement du détecteur tous les mois afin de s'assurer d'une protection optimale.

Attention, il est formellement interdit de faire un autre essai que celui qui suit :

> Prenez un briquet à gaz et positionnez-le à 1cm en dessous du détecteur en position.

> Libérez le gaz du briquet sans allumer la flamme de façon à ce que le gaz entre dans le détecteur.

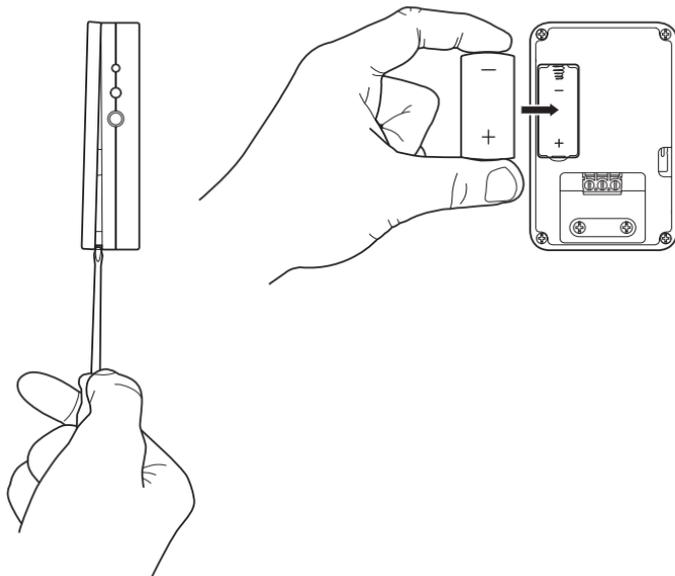
> Après 2 à 3 secondes, le voyant rouge clignote et la sirène d'alarme se déclenche.

> Retirez le briquet.

> Après 5 à 10 secondes, l'alarme se coupe, le voyant rouge cesse de clignoter et le détecteur retourne en mode veille (sauf si le cavalier **MEM** est en place auquel cas il est nécessaire de couper puis rétablir l'alimentation électrique du détecteur).

Remplacement de la pile du transmetteur radio

- > Si la pile du transmetteur radio est usée, la Blyssbox en est avisée et vous en avertit.
- > Utilisez une pile 3V de type CR123A.



Aucun voyant n'est allumé?

Avez-vous vérifié...

- Si le disjoncteur de protection est bien en position «ON» ?
- Si l'alimentation électrique est correctement connectée ?

Peut-être devriez-vous relire...

- Le chapitre «Assemblage» et apporter les corrections

Le voyant «Il» clignote et le détecteur émet des bips?

Avez-vous vérifié...

- Si la température ambiante est comprise entre -10°C et 40°C ?

Le test de maintenance ne s'est pas correctement déroulé?

Avez-vous vérifié...

- Si le détecteur n'est pas exposé à des projections de graisse ou une saleté importante ?

Peut-être devriez-vous relire...

- Le chapitre «Assemblage» et changer l'emplacement du détecteur

Recyclage



Pile



> Il est interdit de jeter les piles usagées dans une poubelle ordinaire. Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire.

> Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants :
Cd= cadmium, Hg= mercure, Pb= plomb.

> Vous pouvez restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer.

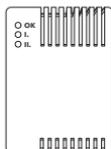
> Ne laissez pas les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants, conservez-les dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consultez immédiatement un médecin ou rendez-vous à l'hôpital.

> Faites attention à ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a risque d'explosion!



> Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils ou les éléments consommables hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement.

> Faites reprendre votre matériel et vos éléments consommables hors d'usage par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.



> Au terme de sa durée de vie, soit 5 ans dans le cadre d'une utilisation normale, le détecteur doit être mis au rebut conformément aux recommandations ci-dessus.

> Le capteur du détecteur n'est ni réparable ni remplaçable, ne tentez pas d'intervenir sur le produit.

Caractéristiques techniques

Référence Castorama : 599055

Marque commerciale : Blyss

Le détecteur de gaz :

Alimentation : 230V /50Hz

Consommation max : 2W

Technologie : oxydation catalytique par filament de platine chauffé

Puissance acoustique : 94dBa à 0.3m

Température de fonctionnement : -10°C à +40°C

Taux d'humidité : inférieur à 70%

Types de gaz détectés : gaz de ville, gaz naturel, GPL (méthane, propane, butane)

Sensibilité (en % de gaz dans l'air ambiant):

> Méthane : 0.44% (niveau 1), 0.75% (niveau 2)

> Propane : 0.26% (niv.1), 0.51% (niv.2)

> Butane : 0.20% (niv.1), 0.39% (niv.2)

Titre volumique de gaz auquel l'alarme doit fonctionner (entre 3 et 20% de LIE) : 10%

Durée de préchauffage nécessaire : 1 minute environ

Délai de réponse : 20 secondes maximum

Durée de vie du produit : 5 ans

Le transmetteur radio :

Alimentation : 3V par une pile CR123A (fournie)

Fréquence radio : 868.3MHz

Portée radio : 70m en champ libre. Tout obstacle ou perturbation réduit cette portée.

Pictogrammes

 Ce produit est conforme à toutes les exigences des directives européennes.

 Ce produit est prévu pour être utilisé en intérieur uniquement.

 Ce produit est équipé d'une double isolation électrique ou d'une isolation renforcée et ne nécessite pas d'être relié à la terre.

Réglementation

Le Gaz naturel, gaz de ville ou le GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) sont considérés comme des énergies sûres pour des utilisations de cuisinières et de chaudières lorsque l'installation de gaz et le dispositif d'arrêt sont conformes aux réglementations en vigueur. Par contre en cas de fuite, le gaz se mélange à l'air et ainsi représente un danger. Il existe trois dangers majeurs provenant de gaz combustibles : l'explosion, l'empoisonnement et l'anoxie (insuffisance d'oxygène). Ce détecteur de gaz permet de détecter la présence de gaz combustibles avant risque d'explosion.

Le gaz distribué possède une odeur pour assurer que le grand public puisse reconnaître toute fuite par l'odeur caractéristique. La plupart des gens peuvent détecter cette odeur à des niveaux de concentration assez faible (concentration de 2% de la LIE). Mais certaines infirmités d'ordre médical et l'effet de l'âge peuvent conduire à une réduction de l'odorat. Une concentration de gaz en augmentation progressive peut aussi passer inaperçue du fait d'une fatigue olfactive. Les conditions dans lesquelles se produit la combustion sont variables et dépendent de la composition du gaz.

Lorsque le niveau de concentration de gaz se situe entre la LIE (Limite inférieure d'explosivité) et la LSE (Limite supérieure d'explosivité) et s'il existe une source d'inflammation, le mélange de gaz brûle ou explose. Pour un gaz naturel, la LIE se situe entre 4 et 5% de concentration du gaz dans l'air et la LSE est à environ 15%.

Quant au GPL, la LIE se situe entre 1 et 2% de concentration du gaz dans l'air et la LSE est à environ 10%. Le détecteur de gaz détecte toute concentration anormale de gaz (naturel, de ville ou GPL) et si cette concentration atteint un niveau dangereux (exprimé en % de la LIE), le détecteur déclenche une sirène d'alarme et un voyant d'alerte.

L'origine la plus probable d'une fuite de gaz dans des locaux à usage domestique est les appareils et les connexions entre les appareils et les installations fixes dans les bâtiments. L'autre cause de fuite de gaz, en particulier dans le cas d'utilisation de cuisinière et ou de chaudières sans dispositif de contrôle de défaut de flammes, est l'extinction de la flamme, ou son absence d'allumage, soit par suite d'écoulement de liquide soit de courant d'air.

Le système de distribution de gaz à l'intérieur du bâtiment, est habituellement étanche au gaz tant que l'intégrité du bâtiment est maintenue ou que les tuyaux ne sont pas endommagés par des travaux, des chocs, etc. Sauf dans le cas de mouvements terrestres à même d'endommager le bâtiment, une fuite provenant de ces installations est très improbable.

Les gaz combustibles dans les locaux à usage domestique se divisent en deux catégories, les plus légers que l'air et les plus lourds que l'air.

Pour bien définir l'emplacement du détecteur de gaz, il convient de prendre en considération la source et la nature du dégagement éventuel du gaz.

> Pour un Gaz Naturel ou gaz de ville :

Ces gaz combustibles sont plus légers que l'air, leur concentration dans une salle où une fuite s'est déclarée dépend du type de salle:

> Dans une salle à ventilation médiocre ou nulle, le gaz aura tendance à remplir tout le volume au-dessus de la fuite de gaz si elle a lieu. La concentration de gaz au-dessous de la fuite sera bien plus faible que la concentration de gaz au-dessus de la fuite. La vitesse à laquelle la concentration de gaz augmente dépend de la vitesse d'écoulement de gaz et du volume de la salle. La concentration de gaz peut atteindre une valeur très élevée en peu de temps.

> Dans une salle ventilée, l'écoulement d'air, qui apporte de l'air pur dans la pièce limite la concentration maximale du gaz à une valeur dépendant du rapport d'écoulement de gaz à l'air. Plus la salle est grande, plus le temps nécessaire pour atteindre la concentration maximale sera grand. Ce gaz étant plus léger que l'air, sa concentration au-dessous de la fuite sera plus faible que la concentration de gaz au-dessus de la fuite. Cette différence sera accentuée si l'écoulement d'air est ascendant ou diminué si l'écoulement d'air est descendant de même lorsqu'une source de chaleur est dans la pièce

> Dans des salles multiples, comme un appartement comportant plusieurs pièces avec des portes de communication ouvertes au même étage ou à des étages différents, la situation est bien plus compliquée et seules peuvent être formulées des observations générales. La concentration de gaz est supérieure dans la salle où se produit la fuite et elle diminue dans les autres pièces plus éloignées de l'origine de la fuite. Dans toutes les pièces la concentration de gaz est supérieure au plafond.

> Où positionner le détecteur de gaz ?

> Il convient d'installer le détecteur de gaz dans la pièce où la probabilité d'une fuite de gaz est la plus élevée. Cela peut être la cuisine, du fait de la présence d'une cuisinière au gaz et d'autres appareils à gaz. Des fuites dans les salles des chaudières sont plus improbables car les chaudières sont elles-mêmes des appareils fixes.

> Il est recommandé de positionner le détecteur de gaz au-dessus du niveau d'une fuite éventuelle de gaz et près du plafond (généralement à 0.3m du plafond), dans un emplacement où les déplacements d'air ne sont pas empêchés par le mobilier.

> Il convient de ne pas installer le détecteur dans les emplacements suivants :

- dans un espace clos (par exemple, un placard ou derrière un rideau).
- directement au-dessus d'un évier.
- près d'une fenêtre ou d'une porte-fenêtre.
- près d'un ventilateur.
- dans une zone où la température peut descendre au-dessous de -10°C ou dépasser 40°C .
- dans les emplacements où la saleté et la poussière peuvent bloquer le capteur.
- dans un emplacement humide ou moite.

Il convient que son emplacement ne soit pas trop près des ouvertures ou des canalisations de ventilation, puisque l'écoulement d'air en ces emplacements peut être élevé et peut diminuer localement la concentration de gaz.

> Il convient que le matériel ne soit pas installé au-dessus ou près d'appareils à gaz parce que de petits dégagements de gaz peuvent se produire au démarrage, capables d'engendrer des alarmes non désirées. Il convient de remarquer que l'installation près des cuisinières peut entraîner les événements suivants :

- une production d'alarmes par les vapeurs de cuisine et non pas des fuites de gaz.
- une contamination par la graisse pouvant empêcher le fonctionnement correct du matériel.

> Pour un GPL :

Le gaz de pétrole liquéfié (GPL) est un mélange de propane et butane et il est généralement stocké en bouteilles ou en cuves dans les locaux. Ce mélange de gaz est considérablement plus lourd que l'air, leur concentration dans une salle où une fuite s'est déclarée dépend du type de salle :

> Dans une salle à ventilation médiocre ou nulle, le GPL, de sa nature plus lourde que l'air, aura tendance à remplir tout le volume au-dessous de la fuite de gaz si elle a lieu. La concentration de gaz au-dessus de la fuite sera bien plus faible que la concentration de gaz au-dessous de la fuite. La vitesse à laquelle la concentration de gaz augmente dépend de la vitesse d'écoulement de gaz et du volume de la salle. La concentration de gaz peut atteindre une valeur très élevée en peu de temps.

> Dans une salle ventilée, l'écoulement d'air, qui apporte de l'air pur dans la pièce limite la concentration maximale du gaz à une valeur dépendant du rapport d'écoulement de gaz à l'air. Plus la salle est grande, plus le temps nécessaire pour atteindre la concentration maximale sera grand. Ce gaz étant plus lourd que l'air, sa concentration au-dessus de la fuite sera plus faible que la concentration de gaz au-dessous de la fuite. Cette différence sera diminuée si l'écoulement d'air est ascendant ou accentuée si l'écoulement d'air est descendant de même lorsqu'une source de chaleur est dans la pièce

> Dans des salles multiples, comme un appartement comportant plusieurs pièces avec des portes de communication ouvertes au même étage ou à des étages différents, la situation est bien plus compliquée et seules peuvent être formulées des observations générales. La concentration de gaz est supérieure dans la salle où se produit la fuite et elle diminue dans les autres pièces plus éloignées de l'origine de la fuite. Dans toutes les pièces la concentration de gaz est supérieure au sol.

Cependant, lorsque la pièce dans laquelle a lieu la fuite est reliée, par exemple par un escalier à une pièce inférieure ou à un sous-sol, le GPL se dirige vers le niveau le plus bas et est susceptible finalement de s'accumuler pour atteindre la concentration maximale.

> Où positionner le détecteur de gaz ?

> Il convient que le détecteur de gaz soit installé dans la pièce où se trouve l'appareil le plus fréquemment utilisé et où la probabilité d'une fuite de gaz est la plus grande. Cela peut être la cuisine, du fait de la présence d'une cuisinière au gaz et d'autres appareils à gaz. Des fuites dans les salles des chaudières sont plus improbables car les chaudières sont elles-mêmes des appareils fixes. Des dégagements de gaz provenant de connexions aux conteneurs de stockage sont plus probables pendant de très courtes périodes, lors du changement de conteneurs.

> Il est recommandé de positionner le détecteur de gaz aussi bas que possible (généralement à 0.1m du sol), dans un emplacement où les déplacements d'air ne sont pas empêchés par le mobilier. Il convient que l'emplacement ne soit pas vulnérable face aux impacts et projections au cours d'opérations normales de routine, telles que le nettoyage de cette zone.

> Il convient de ne pas installer le détecteur dans les emplacements suivants :

- dans un espace clos (par exemple, un placard ou derrière un rideau).
- directement au-dessous d'un évier.
- près d'une fenêtre ou d'une porte-fenêtre.
- près d'un ventilateur.
- dans une zone où la température peut descendre au-dessous de -10°C ou dépasser 40°C .
- dans les emplacements où la saleté et la poussière peuvent bloquer le capteur
- dans un emplacement humide ou moite

> Que faire en cas d'alerte ?

Conserver son calme, et effectuer les actions suivantes, sans nécessairement tenir compte de l'ordre indiqué :

> Eteindre toutes les flammes nues, y compris sur tous les matériaux fumants.

> Fermer tous les appareils de gaz.

> Ne pas mettre en marche ou éteindre de matériel électrique, y compris le matériel de détection de gaz.

> Fermer l'alimentation de gaz à la commande principale de gaz et/ou avec une alimentation en GPL, la cuve de stockage.

> Ouvrir portes et fenêtres pour augmenter la ventilation.

> Ne pas utiliser de téléphone dans le bâtiment où est suspectée une présence de gaz.

> Si l'alarme continue de fonctionner, même après l'action de remise en état du détecteur, le cas échéant, et si la cause de fuite n'est pas apparente et/ou ne peut être corrigée, vider les lieux et **AVERTIR IMMEDIATEMENT** le service d'alimentation en gaz et/ou le service 24/24 des urgences au gaz afin que l'on puisse procéder à des essais sur l'installation et assurer sa sécurité, et également entreprendre toutes les réparations nécessaires.

Avertissements

> Ce détecteur de gaz combustible est uniquement destiné à un fonctionnement continu dans une installation fixe dans des locaux à usage domestique.

> Cet appareil ne doit pas être utilisé:

- Dans un environnement industriel ou commercial.
- Dans une caravane ou un camping car, à bord d'un bateau.
- A la détection de gaz toxiques, tel que monoxyde de carbone.

> Le détecteur de gaz combustible ne se substitue pas à une bonne installation de gaz et un entretien régulier des appareils de gaz, bien qu'il puisse fournir une marge supplémentaire d'assurance pour les utilisateurs de combustibles gazeux.

Déclaration de conformité

A la directive R&TTE

avidsen

Déclare que l'équipement désigné ci-dessous :

DÉTECTEUR DE GAZ RÉF. 599055 (GS-130 + EMW308T)

Est conforme à la directive R&TTE 1999/5/CE et sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur :

- EN 301 489-1 V1.8.1
- EN 301 489-3 V1.4.1
- EN 300 220-2 V2.3.1
- EN 60950-1 :2006 + A11 :2009 + A1 :2010
- EN 61779-1 §3 &6, EN 61779-4 art 4.4, 4.6, 4.9, 4.12, 4.15, 4.16 & 4.18
- EN 50270 :2006
- EN 50194-1 :2009

A Tauxigny
12.12.11



Alexandre Chaverot
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexandre Chaverot', written over a horizontal line.

Garantie

> Ce produit est garanti 2 ans, pièces et main d'œuvre, à compter de la date d'achat. En cas de problème, notre assistance téléphonique est à votre disposition au 09 74 75 01 74 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

> La garantie sera prise en compte sur présentation du titre d'achat daté ; elle est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la ou des pièces reconnues défectueuses.

> La garantie ne couvre pas les éléments dits consommables tels que les piles, ni les dommages causés par négligence, par chocs ou accidents.

> Aucun des éléments de ce produit ne doit être ouvert ou réparé, excepté pour l'insertion et le remplacement des éléments dits consommables, par des personnes étrangères à la société AVIDSEN.

> Toute intervention sur l'appareil annulera la garantie.

> La pose et la dépose ne sont pas prises en charge par la garantie Avidsen.

Besoin d'une assistance téléphonique?

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au :

09 74 75 01 74

(PRIX D'UN APPEL LOCAL)

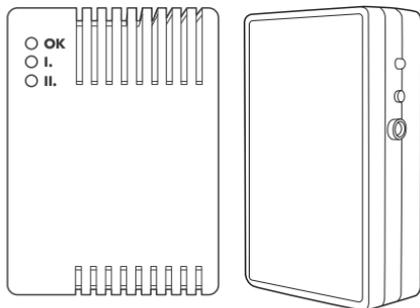
et prononcez le mot clé "Domotique LIVEEZ"



Pour **aller**
plus **loin...**

Le concept Blyss «LIVEEZ»

36



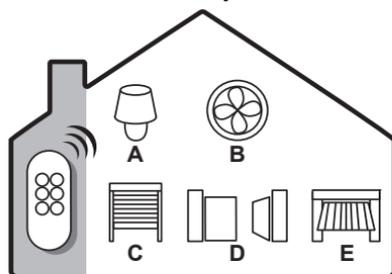
Pour aller plus loin...



Le concept LIVEEZ vous permet de sécuriser votre maison et vos proches, de commander et de programmer tous vos équipements électriques (éclairages, chauffages, volets, automatismes de portail...) de chez vous ou à distance grâce à une gamme de produits compatible et évolutive.

De chez vous

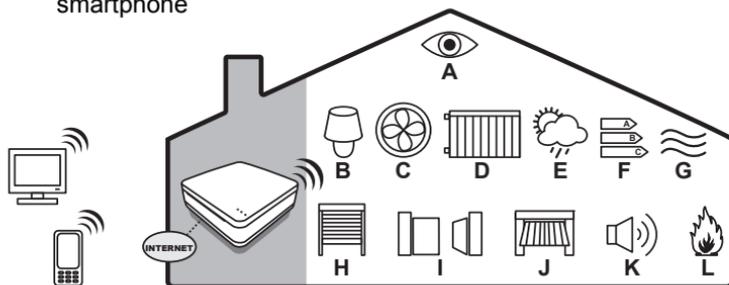
> Via une **télécommande** Blyss



- | | |
|--|---------------------------|
| A. Eclairage intérieur/ extérieur | D. Portail |
| B. VMC | E. Porte de garage |
| C. Volets | |

De chez vous ou de l'extérieur

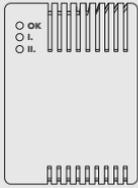
> Via la **Blyssbox** (connectée à internet) pour piloter vos équipements électriques depuis un ordinateur ou un smartphone



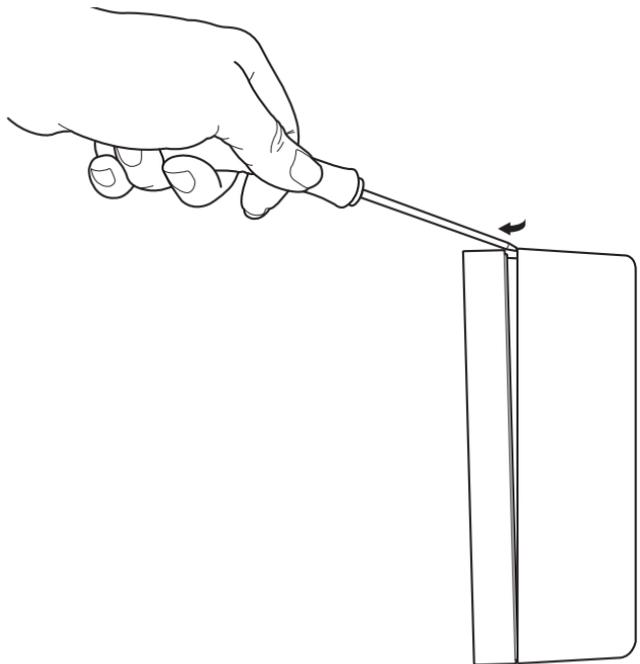
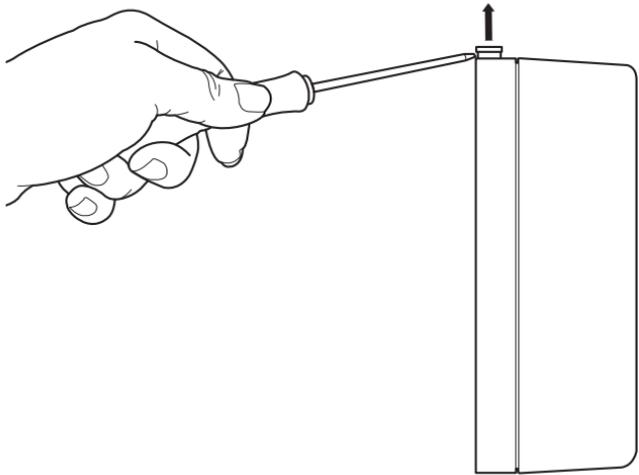
- | | | |
|--|--------------------------------------|--------------------------------|
| A. Surveillance | E. Météo | I. Portail |
| B. Eclairage intérieur/ extérieur | F. Consommations énergétiques | J. Porte de garage |
| C. VMC | G. Détection inondation | K. Détection intrusions |
| D. Chauffage | H. Volets | L. Détection incendie |

Installation du détecteur

01

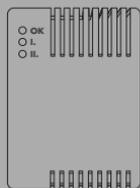


[1] x1



Après avoir déterminé l'emplacement optimal (pour plus de détails, rendez-vous au paragraphe «Réglementation» page 24), installez le détecteur au mur.

02



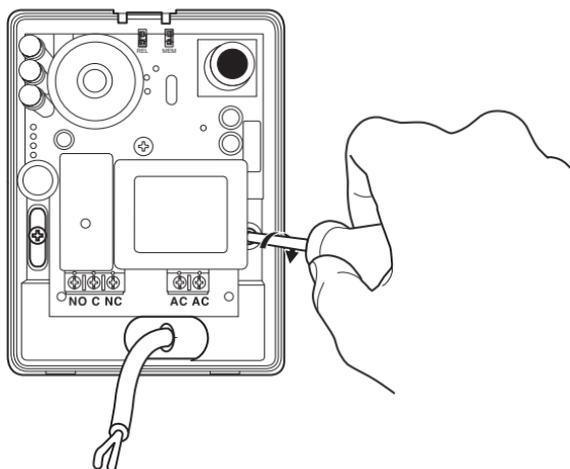
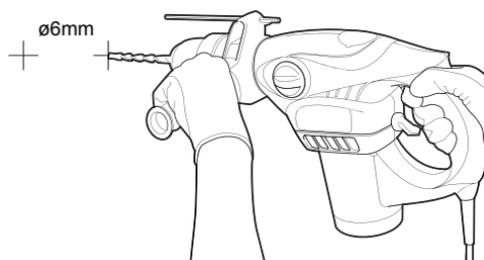
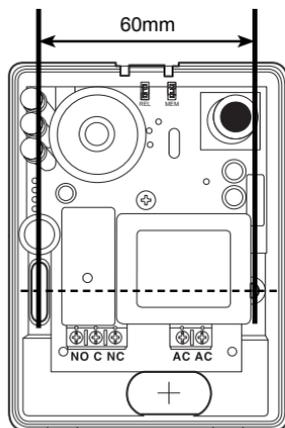
[1] x1



[3] x2



[4] x2



Installation du transmetteur radio

Installez le transmetteur radio à proximité du détecteur de gaz.

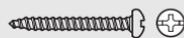
03



[2] x1



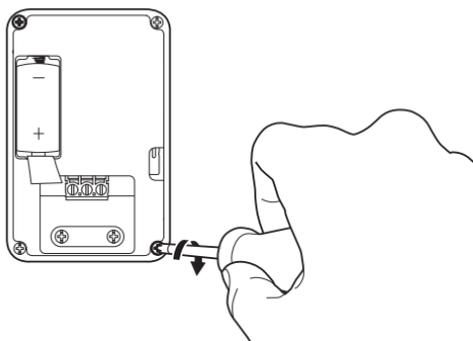
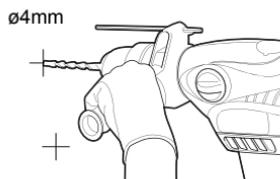
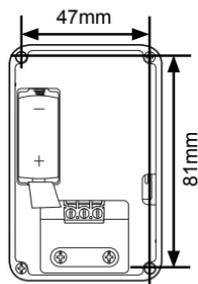
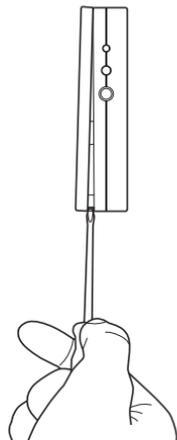
[5] x2



[6] x2

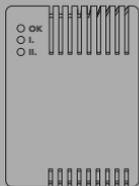
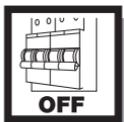


[7] x1



Fixez le transmetteur à l'aide du double face ou des chevilles et vis fournies.

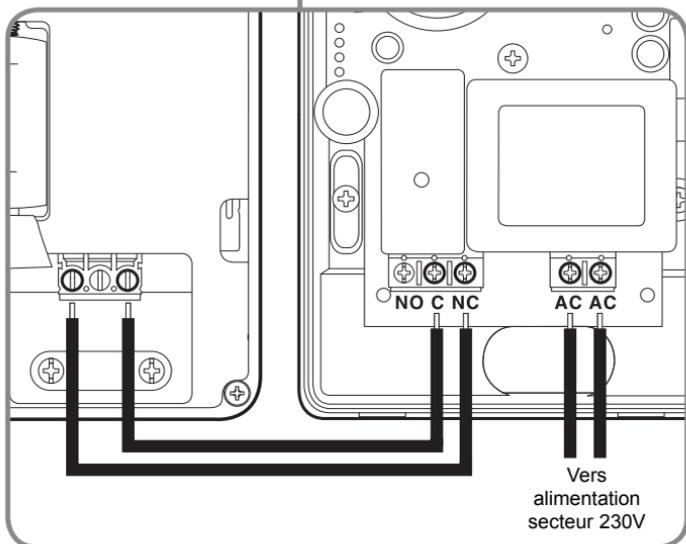
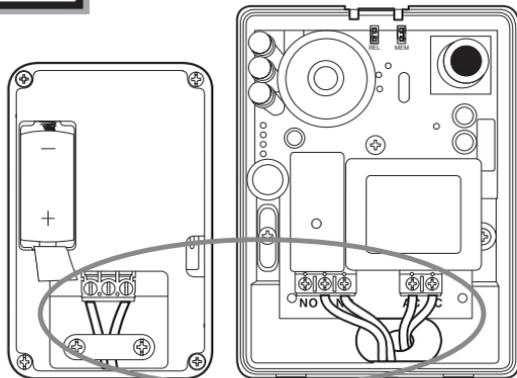
04

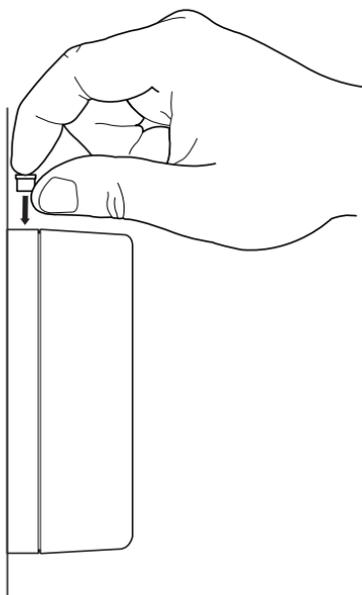
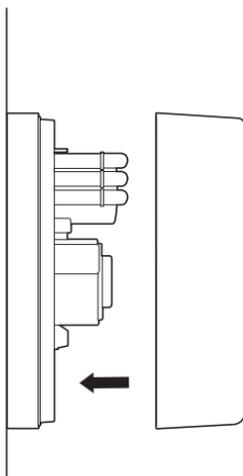


[1] x1



[2] x1





Rendez-vous maintenant au chapitre «Utilisation rapide» de ce guide et suivez les étapes de réglages.

FR

Besoin d'une assistance téléphonique?

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h au :

09 74 75 01 74

(PRIX D'UN APPEL LOCAL)

et prononcez le mot clé "Domotique LIVEEZ"
